

- P -



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Québec, le 1^{er} novembre 2019

Monsieur Jean-François Simard
Député de Montmorency
Président de la Commission des Finances publiques
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet – Demande de mandat d'initiative

Monsieur le Président,

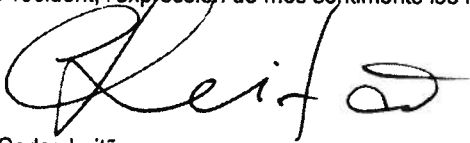
Par la présente, conformément aux dispositions des articles 120 et 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je souhaite proposer à mes collègues que la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative afin de faire toute la lumière concernant la fuite des données personnelles des membres du Mouvement Desjardins.

À la lumière des nouvelles informations rendues publiques aujourd'hui à l'effet que 4,2 millions de membres particuliers du Mouvement se seraient fait voler leurs données personnelles, la tenue d'une commission parlementaire nous semble incontournable.

Nous souhaitons que les membres de la Commission puissent se saisir prioritairement de ce mandat et procéder avec diligence à des consultations particulières élargies concernant la protection des renseignements personnels dans les institutions publiques et privées.

En terminant, auriez-vous l'obligeance de bien vouloir convoquer une séance de travail de la Commission des finances publiques dans les meilleurs délais afin que nous puissions statuer sur cette proposition.

Vous remerciant de l'attention et du suivi que vous porterez à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Leitão', written in a cursive style.

Carlos Leitão
Député de Robert-Baldwin
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de Finances

c. c. Mme Stéphanie Pinault-Reid, secrétaire de la Commission des Finances publiques

p.j. Article de presse



Québec, le 9 juillet 2019

Monsieur Jean-François Simard
Président
Commission des finances publiques (CFP)
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC 35
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, nous souhaitons que vous réunissiez les membres de la Commission des finances publiques (CFP) afin de tenir des auditions pour que le Mouvement Desjardins, Equifax et l'Autorité des marchés financiers rendent des comptes devant les parlementaires quant aux actions posées suite à la fuite des données personnelles de 2,9 millions de membres de Desjardins.

Il est entendu que, pour ce faire, les membres de la CFP doivent accepter de se saisir prioritairement d'un mandat d'initiative à cet effet.

Nous croyons que la responsabilité nous incombe de convoquer ces organisations rapidement afin que les 2,9 millions de victimes de la fuite de données soient assurées que les conséquences de celle-ci sont minimisées et que chacune de ces organisations, qu'elles soient publiques ou privées, fait tout en son possible pour ce faire.

Enfin, nous vous saurions gré de convoquer une séance de travail de la Commission dans les prochains jours afin que ses membres puissent échanger et statuer sur le bien-fondé de cette demande. Nous comprenons qu'il est inhabituel de convoquer les membres d'une commission parlementaire au mois de juillet, mais nous croyons que la gravité de la situation est telle qu'il est opportun de déroger aux usages.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Chef du troisième groupe d'opposition

Martin Ouellet
Député de René-Lévesque
Leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

c. c. M. François Legault, premier ministre du Québec



Andrés Fontecilla
Député de Laurier-Dorion

Montréal, 21 juin 2019

Monsieur André Bachand
Député de Richmond
Président de la Commission des institutions

Objet : Possibilité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous demande formellement de convoquer une séance de travail de la Commission des institutions afin que les membres analysent l'importance de tenir un mandat d'initiative pour étudier l'enjeu de la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens à la suite de la fuite historique chez Desjardins.

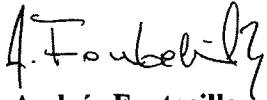
Cette fuite, qui touche 2,9 millions de clients, soulève des questions préoccupantes quant à la sécurité des renseignements personnels confiés par les Québécoises et les Québécois aux institutions financières avec qui ils font affaire, notamment comment un employé agissant seul a eu les coudées franches pour exfiltrer un volume aussi important de données malgré les normes de sécurité rigoureuses en vigueur chez Desjardins.

Elle soulève des inquiétudes légitimes quant à l'usage qui sera fait des données volées, considérant que les renseignements dérobés, de l'admission même de Desjardins, constituent les éléments de base du vol d'identité. Même si le tir a été ajusté par la suite, la réaction immédiate de la haute direction de Desjardins, soit d'offrir un service de surveillance du dossier de crédit pour un an, n'est guère satisfaisante pour les membres qui espéraient une réponse vigoureuse de leur Caisse.

Finalement, la fuite chez Desjardins confirme une tendance lourde observée depuis des années sur les marchés noirs virtuels : pour les fraudeurs, les renseignements personnels sont une véritable mine d'or du 21^e siècle et ils ne s'arrêteront devant rien pour exploiter les vulnérabilités des institutions auxquelles nous avons confiance.

En tant qu'élus de l'Assemblée nationale, nous avons la responsabilité de prendre ce nouveau défi au sérieux en corrigeant toute faille dans le cadre législatif protégeant les renseignements des citoyennes et des citoyens. Les Québécoises et les Québécois méritent d'avoir l'assurance que leurs données sont en sécurité.

Je vous remercie pour votre collaboration.

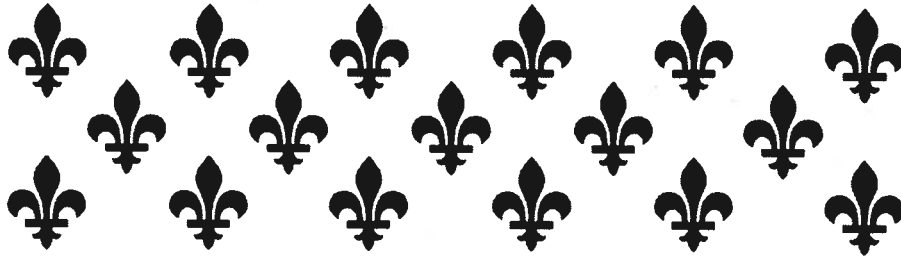


Andrés Fontecilla

Député de Laurier-Dorion

Membre de la Commission des institutions

cc. Membre de la Commission des institutions



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 septembre 2019

Poursuivre les discussions afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la fuite des données personnelles des membres de Desjardins

2019

Séance de travail du mardi 3 septembre 2019

Objet : Poursuivre les discussions afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la fuite des données personnelles des membres de Desjardins

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Bachand (Richmond) en remplacement de M. Allaire (Maskinongé)
- M. Barrette (La Pinière)
- M. Campeau (Bourget) en remplacement de M. Bélanger (Orford)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Leitão (Robert-Baldwin)
- M. Marissal (Rosemont)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) en remplacement M. Reid (Beauharnois)
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

- M. Guillaume Boivin, attaché politique – chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Dany Hallé, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique – adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

- M^{me} Anaïs Pelletier, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Étienne Richer, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois
M^{me} Marie-Ève Thérien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 38, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Hallé, Huot-Gallien, Leclerc, Pelletier et Thérien ainsi qu'à MM. Boivin, Garon, Jolivet, Richer et White d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bachand (Richmond) de remplacer M. Allaire (Maskinongé), à M. Campeau (Bourget) de remplacer M. Bélanger (Orford), à M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) de remplacer M. Derraji (Nelligan), à M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) de remplacer M. Reid (Beauharnois) et à M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) de remplacer M. Fortin (Pontiac).

M. Ouellet (René-Lévesque) fait la lecture de la motion qu'il a proposée lors de la séance de travail du 28 août 2019.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Avec le consentement de la Commission, M. Ouellet (René-Lévesque) retire la motion.

M. Ouellet (René-Lévesque) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur « La protection des données des Québécois détenues par les institutions publiques et privées ».

QU'à cette occasion, cette même commission entend :

- le Mouvement Desjardins;
- l'Association des banquiers canadiens;
- Équifax;
- l'Autorité des marchés financiers (AMF);
- M. Benoît Boivin, secrétaire associé et dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du trésor;
- la Sûreté du Québec;
- M. Jean-Denis Garon, département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal;
- Option Consommateur;
- l'Union des consommateurs;
- le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- Revenu Québec;
- tout autre groupe ou personne que la Commission jugera pertinent d'inviter, en privilégiant les experts.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ouellet (René-Lévesque), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Barrette (La Pinière), M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet (René-Lévesque), M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) et M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 6.

Contre : M. Bachand (Richmond), M. Campeau (Bourget), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) - 6.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 42, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

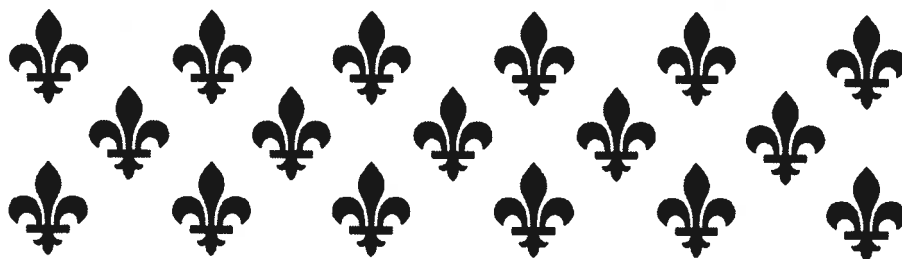
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/sed

Québec, le 3 septembre 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2019

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M^{me} Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), vice-présidente

- M. Barrette (La Pinière) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)
- M^{me} Lachance (Bellechasse)
- M. Lafrenière (Vachon)
- M. Lamothe (Ungava)
- M^{me} Lecours (Les Plaines)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autres participants:

- M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Nadine Lelièvre, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. François Manné-Criqui, stagiaire, Cabinet du whip de l'opposition officielle
- M^{me} Anaïs Pelletier, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Étienne Richer, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Marie-Ève Thérien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François White, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Barrette (La Pinière) de remplacer M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé), à M. Marissal (Rosemont) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion), à M. Ouellet (René-Lévesque) de remplacer M. Lebel (Rimouski) et à M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Huot-Gallien, Pelletier et Thérien, ainsi qu'à MM. Boivin, Manné-Criqui, Richer et White d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Marissal (Rosemont) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se saisisse, conformément à l'article 148 du Règlement de l'Assemblée nationale, d'un mandat d'initiative visant à étudier l'enjeu de la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens ainsi que l'efficacité du cadre légal permettant d'assurer cette protection, notamment la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et la Loi sur la protection du consommateur.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des institutions tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Pour ce faire, que la Commission entende notamment les groupes suivants :

- L'Autorité des marchés financiers
- Le Mouvement Desjardins
- L'Association des banquiers canadiens
- Capital One
- Equifax
- TransUnion
- Revenu Québec
- Benoît Boivin, Dirigeant principal de l'Information du Québec.
- L'Office de la protection des consommateurs
- Option Consommateurs
- Union des Consommateurs
- Service canadien du renseignement de sécurité
- La Sûreté du Québec
- Le Service de Police de la Ville de Montréal
- MS Solutions
- ARS Solutions
- Le Conseil Canadien de l'identité et de l'authentification numérique (DIACC)
- Le Centre d'études en droit économique (CEDE)
- Jean-Denis Garon, UQAM, Département de sciences économiques
- Benoît Dupont, Université de Montréal, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologies.
- Michel Carlos, Spécialiste en lutte contre la fraude
- Steve Waterhouse, expert en sécurité informatique
- Paul Laurier, président de Vigiteck et ex-enquêteur de la SQ
- Jim Balsillie, ex-DG de Research in Motion et fondateur du « Centre for International Governance Innovation »
- Ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera à propos de convoquer.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Marissal (Rosemont), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey), M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) et M. Tanguay (LaFontaine) - 7.

Contre : M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) - 7.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 45, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

André Bachand

DG/sq

Québec, le 19 septembre 2019